



Au bout du fil !

La liberté syndicale ne s'use que quand on ne s'en sert pas

AVRIL 2015 – BULLETIN N° 39

CENTRES D'APPELS

Les confédérations CGT, FO et l'Union Syndicale SUD/Solidaires appellent l'ensemble des salarié-e-s du public et du privé à une journée de grève interprofessionnelle et de manifestation à Paris le 9 avril prochain.

Le collectif confédéral des Centres d'Appels Téléphoniques s'associe pleinement à cette journée de luttes.

Il faut s'engager, dans nos entreprises, nos administrations et dans la rue, pour contrer toutes les mesures imposées tant par le gouvernement que par les patrons. Que ce soit la logique du « *pacte de responsabilité* », les dispositions de la loi « *Macron* » ou les plans drastiques d'économie qui touchent tous les secteurs, tout cela va dans un seul sens celui des plus riches.

Ce ne sont pas les patrons, les actionnaires, les politiciens professionnels ou les rentiers qui font vivre la société. Ce qui nous permet de vivre ensemble, de produire des biens utiles à tous et à toutes, de mettre en commun des services, de partager les connaissances, etc., c'est le travail de chacun et chacune.

L'organisation actuelle de la société rejette une partie d'entre nous vers le chômage et la précarité pour mieux faire pression sur toutes et tous et nous impose des conditions de travail toujours plus mauvaises (*stress, dangers physiques, flexibilité, etc.*). Mais puisque personne ne travaille pour nous, pourquoi déciderait-on pour nous ?

Les actionnaires du CAC 40 ont reçu 56 milliards d'€ de dividendes en 2014, soit une hausse de 30% par rapport à 2013. Près de 13 milliards d'€ ont été distribués sans contreparties aux entreprises par le biais du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sans compter les centaines de milliards d'exonérations de cotisations offertes par tous les Gouvernements depuis 25 ans.

Mais de quelle crise parle-t-on ?

D'après le Gouvernement (*sous la*

pression du Medef), la politique actuelle serait le remède nécessaire à la crise qui toucherait notre pays. La déconstruction de notre modèle social n'est pas une réponse à la crise mais bien un accélérateur de cette crise que nous subissons, nous, et pas les actionnaires qui réussissent à se « *gaver* » toujours plus.

Le gel généralisé des salaires, des traitements et pensions condamne toujours plus de travailleurs à la misère et à la précarité sociale (*santé, énergie, logement, transport...*)

Dans les services publics les dizaines de milliers de suppressions d'emplois, les fermetures des accueils (CARSAT, Impôts, Poste, Office HLM...) aggravent par ricochet les conditions de travail dans les centres d'appels où les salarié-e-s se retrouvent face à des situations inextricables et à la colère légitime des usagers excédés.

Le collectif CGT des centres d'appels exige la reconnaissance financière des compétences exploitées par les patrons dans les centres d'appels : connaissances très larges, responsa-

bilités, exigences organisationnelles (*physiques, émotionnelles, temporelles...*), multi-dimensionnalité du poste.

Le collectif CGT des centres d'appels exige l'amélioration des conditions de travail des salarié-e-s des centres d'appels : la fin du flicage (*contrôle de la durée des appels, des pauses, y compris biologiques, écoutes...*), la prise en compte du travail réel (*situations violentes, pressions psychologiques...*), obligation de faire face à des injonctions contradictoires.

Il est grand temps de montrer au Gouvernement et à nos Patrons que nous en avons marre de « *nous faire plumer* ». Il est grand temps qu'une autre politique soit mise en œuvre tant au niveau national que dans les entreprises.

Soyons nombreux le 9 avril à débrayer, à faire grève, à manifester, pour montrer notre mécontentement, pour exiger une meilleure répartition de ces richesses que nous sommes les premiers à créer.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.